

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 20

Votants : 24

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} juillet, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, dans la salle du conseil, sous la présidence de Lucas PUGIN, Maire.

Date de la convocation : 25 juin 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

- Voix pour : 19

- Abstentions : 5

(S. BIOLLUZ, T. GAL,

G. GAUTHIER,

Virna VENTURINI et

Olivier VENTURINI)

Présents : MM. Lucas PUGIN, S. LE MOAL, É. BOUCHET, D. GERELLI-FORT, B. MARQUET, I. SAGE, N. SEMLAL, S. JAVOGUES, V. JACQUEMOUD, G. SUATON, J-L. MAULET, P. SAUVAGET, P. VIDONNE, F. CONTAT, J-L. LACHENAL, J-P. PETRONIN, T. GAL, G. GAUTHIER, Olivier VENTURINI et Virna VENTURINI

Procurations : MM. André PUGIN à Lucas PUGIN, R. DIAKHATÉ à E. BOUCHET, C. PEGUET à D. GERELLI-FORT et S. BIOLLUZ à T. GAL

Excusé : M. D. EISACK

Absents : MM. C. MEYNET, A. MIZZI, S. MILLOT-FEUGIER, P. BARON

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LE MOAL

2025DELIB086 INTÉGRATION DE L'OBSERVATOIRE SUR L'ATTRACTIVITÉ DES METIERS ET LES RÉMUNÉRATIONS ET L'EMPLOI EN HAUTE-SAVOIE

4.1 Personnel titulaire

Vu la déclaration d'intention du 23 mai 2025 ;

Considérant que le Centre de Gestion 74 souhaite mettre en place un observatoire sur l'attractivité des métiers et les rémunérations et l'emploi en Haute-Savoie et a invité la commune à y participer ;

Considérant que cet observatoire a pour but de permettre aux collectivités intéressées de pouvoir comparer les rémunérations proposées sur un panel de métier avec les autres collectivités de Haute-Savoie, mais aussi avec le secteur privé. Des éléments sur la tension des emplois et les difficultés de recrutement sont également présentés ;

Considérant que la participation à cet observatoire implique une contribution financière ne dépassant pas 1 000€/an ;

Considérant l'intérêt pour la Commune de Reignier-Esery de participer à cet observatoire sur l'attractivité des métiers et les rémunérations et l'emploi en Haute-Savoie

Après avoir entendu Monsieur Sébastien JAVOGUES, Maire-adjoint délégué à l'intercommunalité et aux ressources,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

Article 1 : Souhaite participer à l'observatoire sur l'attractivité des métiers et les rémunérations et l'emploi en Haute-Savoie ;

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 074-217402205-20250701-2025DELIB086-DE

S²LO

Article 2: Participe à cet observatoire en contrepartie d'une contribution ne dépassant pas les 1000€/an/collectivité ;

Article 4: Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou son représentant dans l'ordre du tableau en cas d'empêchement, pour l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de Séance

Stéphanie LE MOAL

Le Maire

Lucas PUGIN



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente

Publiée le - 7 JULI, 2025

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat, de son affichage et de sa notification. Les recours gracieux prolongent les délais de recours contentieux.